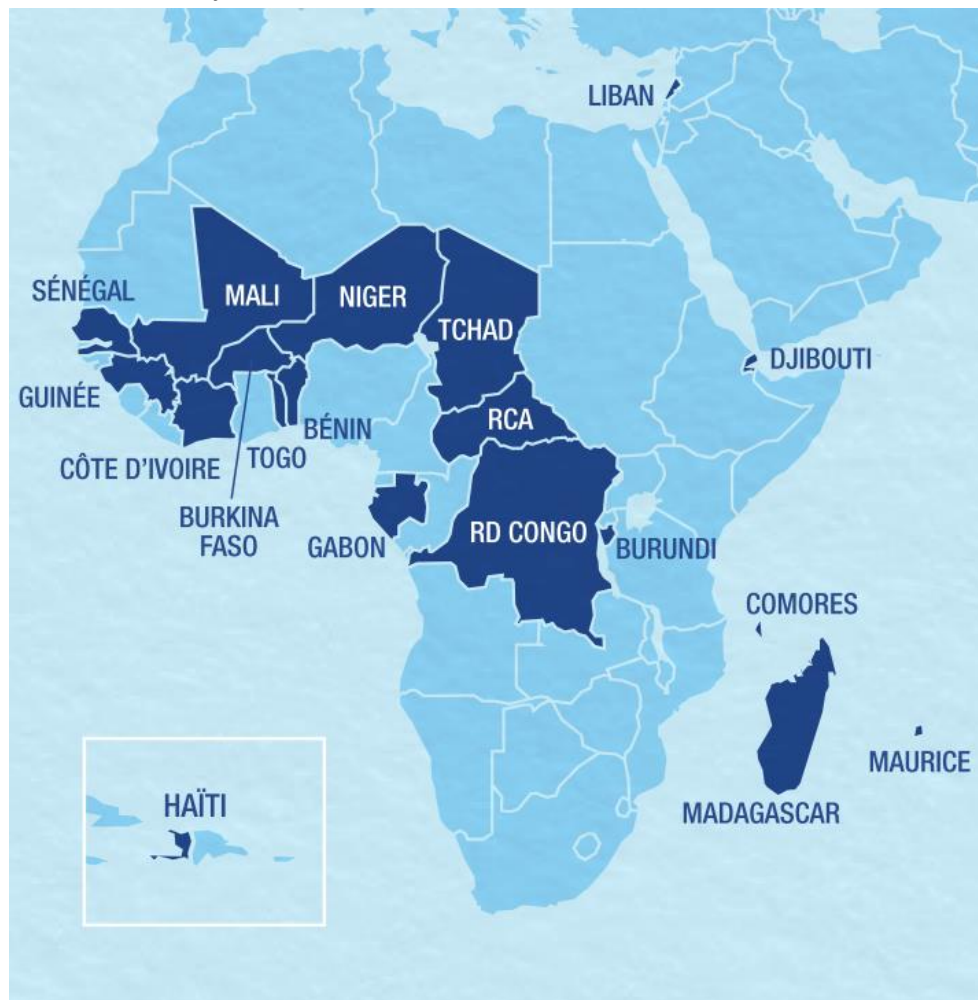


Titre	Nom de la bonne pratique : Accès des femmes et des filles à la culture et à l'information dans les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)
Date	Période de conception de la bonne pratique : Mise en place progressive depuis 2000
Structure	Structure à l'origine de la bonne pratique : Direction Langue française et diversité des cultures francophones de l'Organisation internationale de la Francophonie / programme CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle) – Lecture publique
Présentation de l'initiative	<p>Contexte global et national, justification, théorie du changement, objectifs, stratégies, parties prenantes, partenariats, résultats (escomptés, obtenus), perspectives.</p> <p>Les CLAC sont des centres culturels composés d'une bibliothèque et d'une salle d'animation, implantés dans des zones éloignées des centres urbains, dépourvues en équipement d'accès au livre. A l'heure actuelle, sur les 319 CLAC créés dans 23 pays, l'OIF en soutient 285 dans 19 pays de l'Afrique subsaharienne, de l'océan Indien et de la Caraïbe.</p> <p>Une attention toute particulière est portée sur la fréquentation des centres par les jeunes femmes. En effet, le public féminin, que certaines traditions locales ou religieuses tenaient à l'écart, était autrefois le plus souvent très minoritaire. Des mesures ont donc été prises pour atténuer cette forte disparité.</p> <p>Dans un premier temps (1997-2001), ces changements ont été initiés dans le cadre d'un partenariat entre les CLAC et le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI – Ottawa) qui conditionnait son appui au recrutement d'une animatrice par centre.</p> <p>Dans plusieurs pays, l'affectation d'animatrices dans un lieu fréquenté par un public majoritairement masculin n'allait pas de soi. Toutefois, leur présence a rapidement entraîné une augmentation notable de la fréquentation des jeunes filles.</p> <p>Pour renforcer ce mouvement, le programme CLAC a progressivement engagé des mesures supplémentaires à partir de 2004 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - généralisation du recrutement de personnel féminin dans tous les centres et inscription dans les protocoles qui lient les Etats aux collectivités bénéficiaires d'un CLAC, de la nécessité de favoriser l'embauche d'au moins une animatrice par centre ; - campagnes de sensibilisation auprès des populations et des autorités locales quant à l'importance de l'accès des jeunes filles et des femmes à la culture et à l'information, et en l'occurrence aux services offerts par les CLAC (lecture, animations, ...) ; - intégration d'un module sur le genre dans la formation des animateurs;

- modification des outils de suivi des centres avec prise en compte de l'EFH (taux de fréquentation et abonnés selon les sexes), afin de disposer de données précises chiffrées quant aux profils des publics, et leur évolution, notamment en termes de sexe ;
- extension des jours et des heures d'ouverture au public pour permettre aux jeunes filles, souvent contraintes aux tâches ménagères après l'école, de fréquenter malgré cela le centre, par exemple le samedi ;
- construction de toilettes,
- gratuité d'accès au prêt de livres, etc.

Par ailleurs, avec l'appui de UNFPA, de l'UNICEF, et d'associations locales, les CLAC contribuent à l'organisation régulière de campagnes consacrées à la lutte contre les grossesses précoces et les mariages forcés des jeunes filles, à la protection maternelle et infantile, à la lutte contre les mutilations génitales féminines, à la promotion des droits de la Femme, à la promotion de la scolarisation des jeunes filles, etc...



Au début des années 2000, avant la mise en place de mesures en faveur de l'accès des filles et en l'absence de statistiques ventilées selon les sexes, le taux de fréquentation des filles était estimé, par les responsables nationaux, à au mieux 20% (en moyenne, avec de fortes disparités entre les réseaux). Depuis 2008, les outils de suivi statistiques ventilées selon les sexes nous

	<p>permettent d’avoir des chiffres précis. Selon la synthèse 2019 (données 2018), les filles et les femmes représentent, en moyenne sur l’ensemble des réseaux, 47% des abonnés. Si dans certaines régions elles sont majoritaires (Comores, Maurice, Sénégal : 58 à 61%), il faut rester vigilant et envisager des actions plus ciblées dans les pays où les taux de fréquentation redeviennent très inégalitaires (Tchad 26%, RDC 34%, Mali 35%).</p>
Analyse sexospécifique	<p>Précisions sur les relations hommes/femmes, les normes pratiques et convictions sociales qui entrent en jeu à travers le projet. Comment celles-ci ont une influence sur les options, chances et résultats des filles et des garçons, des femmes et des hommes</p> <p>Rôles des hommes et des femmes ayant bénéficié/contribué à la bonne pratique</p> <p>Précisions sur le niveau d’intégration du genre dans le cycle de projet</p> <p>A l’heure actuelle, l’EFH est pris en compte dans l’ensemble du cycle de projet, depuis la sélection des fonds bibliographiques (intégration systématique d’ouvrages mettant en valeur des héros aussi divers que possible, et notamment en l’occurrence des héroïnes ; attention particulière portée aux représentations des hommes et des femmes, en veillant à ce qu’ils ne soient pas cantonnés à des rôles traditionnellement stéréotypés ; constitution -en cours- d’un fonds d’ouvrages spécifique EFH à destination des différents publics (jeunes, adultes, professionnels de l’éducation etc.), au recrutement et à la formation d’équipes d’animation mixtes, mais aussi dans l’évaluation (statistiques ventilées selon les sexes).</p>
Caractère innovant	<p>En quoi le projet est-il novateur, offrant une solution créative et inédite à un problème existant, répondant à un besoin du public, à travers une offre améliorée, le recours aux technologies du numérique...</p> <p>Les CLAC se sont récemment tournés vers le numérique, avec la mise en place du dispositif numérique Bou@tic, composé de tablettes numériques et ordinateurs portables en accès libre, et d’un boîtier qui génère un réseau wifi local. En s’y connectant, les utilisateurs et utilisatrices peuvent consulter et télécharger 250 Go de données sur leurs propres supports ou sur ceux mis à leur disposition. Sont ainsi rendus disponibles un ensemble d’encyclopédies, plusieurs milliers de livres audio et numériques, plus de 200 émissions de TV5Monde, des vidéos et jeux d’apprentissage et de découverte du français et des pays francophones, ainsi qu’une application d’apprentissage du français pour débutants</p> <p>La mise en place de ce dispositif contribue fortement à la réduction de la fracture numérique : il démocratise non seulement l’accès des populations, et notamment des femmes et des filles, aux contenus digitaux mais leur permet aussi de se familiariser avec les équipements et outils numériques. Les usagers, en particulier les femmes et les filles, acquièrent ainsi des compétences essentielles qui leur permettront d’être mieux préparés à l’exercice de leur citoyenneté dans nos sociétés d’information et de communication.</p>
	Leçons à retenir des expériences de cette bonne pratique

<p>Leçons apprises /Défis et obstacles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'équité dans l'accès effectif des femmes et des filles aux ressources des CLAC nécessite une attention continue : les fondamentaux doivent être régulièrement rappelés <p>Identification des facteurs clés de réussite et des défis et obstacles rencontrés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'adapter son discours et son approche aux contextes spécifiques de chaque pays, voire de chaque région du pays; - Ne pas hésiter à formaliser la prise en compte de l'EFH dans les documents et conventions qui régissent les obligations et contre parties attendues : par exemple, l'embauche d'au moins une animatrice par centre est inscrite dans les protocoles qui lient les Etats aux collectivités bénéficiaires d'un CLAC.
-----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------